

Objet **[INTERNET] Avis d'enquête publique carrière Calypso**

De Alexandre Clément <alexandre.clement73@gmail.com>

À <pref-icpe@savoie.gouv.fr>

Date 22/10/2021 23:22



Bonjour Madame, Monsieur le Commissaire Enquêteur, je vous fais part de mon avis défavorable pour la ré ouverture de la carrière.

A l'heure où des engagements sont pris pour la planète et que les gestes tardent à venir voici un bel exemple où vous pouvez montrer que ce n'est pas l'argent qui décide.

Le business de certains ne doit pas détériorer l'espace de vie des autres.

Certes le compromis pourrait être des mesures compensatoires ou de brider l'exploitation mais comment avoir confiance en cet industriel qui n'a pas tenu ses engagements la dernière fois en 2011. Cet exploitant a négligé des devoirs comme l'engazonnement et le reboisement.

Aujourd'hui ils se re présentent avec une volonté d'exploiter pour des chantiers soit disant locaux ?

Qui a besoin des ces minéraux ?

A part arroser d'argent certaines municipalités, qu'ont à gagner les habitants ?

Des camions, de la poussière et une perte d'attraction de la vallée pour le tourisme.

Aujourd'hui les autorités compétentes ont un rôle à assumer.

Autoriser l'exploitation de la carrière par un industriel qui a des problèmes pour tenir ses engagements ou préserver une vallée qui subit déjà une multitude de chantiers d'envergure ?

Merci de ne pas prendre qu'en compte l'aspect financier de la décision que vous allez prendre, parfois la quiétude d'une vallée et de ses habitants vaut beaucoup plus.

Alexandre CLÉMENT  
Mollardurand  
Saint Martin la Porte